

pensions de vieillesse. Les problèmes du retraité au Canada, monsieur l'Orateur, sont semblables à ceux qu'affrontent bien d'autres groupes dans notre pays, dont beaucoup sont impuissants ou défavorisés. Il s'agit des pauvres qui travaillent, des chômeurs et de ceux qui reçoivent des revenus fixes d'une façon ou d'une autre. Pour que tous aient égalité de possibilités, il faut des changements. Le retraité ne devrait pas avoir à se faire du souci au sujet de l'argent—il devrait avoir un revenu qui lui permette de vivre dignement et d'avoir tous les services nécessaires dans notre société moderne.

Nous ne donnons pas la haute priorité à ces choses au Canada, mais à l'argent, aux bénéfices et aux intérêts de notre société dans l'ensemble. Nous semblons, au Canada, suivre la philosophie de la survie du plus apte. Cela signifie que le faible, le vieux, celui qui pour une raison ou une autre manque de connaissances ou d'instruction est écarté et piétiné. Le bill semble confirmer cette philosophie. Ce bill ne redistribue pas la richesse; il répartit la pauvreté. Il enlève à certains pauvres qui sont un petit peu aisés pour donner à ceux qui sont réellement pauvres. La conscience de quelques libéraux ou de quelques privilégiés pourra s'en trouver soulagée mais cette mesure ne va pas doter les vieillards d'un grand pouvoir d'achat.

Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles il nous faut prendre cette question plus au sérieux. Comme je l'ai déjà dit, les vieillards ont fondé le pays. Celui-ci n'a que 103 ans et bon nombre de ceux qui touchent la pension de la sécurité de la vieillesse appartiennent à la première génération de Canadiens. Ils sont venus de tous les coins du monde pour trouver de meilleurs découchés et de fait, beaucoup en ont trouvés mais maintenant qu'ils sont âgés, ils doivent affronter des conditions de vie qui sont celles de la pauvreté totale et de la misère alors qu'ils ont droit à la dignité et au confort. Ils ne demandent pas une pension qui soit extravagante ni qui leur permette de vivre dans le luxe; tout ce qu'ils demandent, c'est de recevoir ce qui est indispensable pour vivre dignement.

Les députés ont le devoir de convaincre le gouvernement qu'il doit les aider. Si nous ne réussissons pas à le faire, il faut changer de gouvernement. Nous connaissons les ressources du pays. Nous sommes une des nations les plus riches au monde et la technologie de même que nos connaissances scientifiques nous permettent de mettre cette richesse à la disposition du peuple. Nous pouvons transplanter des cœurs et aller à la lune mais il reste que 20 p. 100 de nos gens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Tout cela ne tourne pas rond, monsieur l'Orateur, et cela tourne encore moins rond pour la personne âgée qui doit vivre d'aumônes dans un logement froid et insalubre. J'en appelle de nouveau au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Qu'il examine ce bill et qu'il protège le peuple par une saine mesure législative qui nous rendra tous fiers de lui.

M. Mark Smerchanski (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet du bill C-202. On a dit que l'augmentation s'élevait à quelque 42c. par mois. Bien sûr, il n'en est rien, car, grâce au supplément de pension, une personne non mariée recevra \$135 par mois et un couple \$255. Peut-être le supplément de pension devrait-il être plus élevé, mais j'estime, par ailleurs, que le gouvernement actuel mérite d'être félicité

pour les propositions contenues dans ce bill. Sur la base d'une semaine de 40 heures, il a porté le montant de la pension d'une personne mariée à \$1.50 l'heure. C'est là une excellente proposition et, à mon sens, un pas important, a été, du même coup, franchi dans la bonne direction.

Nous avons entendu bien souvent des députés dire ici même qu'ils aimeraient voir des industries s'implanter dans leur région. Les travailleurs de ce domaine seraient heureux de recevoir \$1.50 l'heure. Le supplément de pension, fondé sur le revenu de \$255 par mois, équivaut à \$1.50 l'heure. Le seul aspect injuste de la proposition, c'est que les bénéficiaires seront soumis à l'impôt suivant les dispositions fiscales actuelles touchant le revenu. Lorsque seront mises en œuvre les propositions du Livre blanc sur la fiscalité, l'an prochain, les célibataires et les gens mariés recevant respectivement \$135 et \$255 par mois ne paieront pas d'impôts. Ici, comme dans tous les programmes, chacun voudrait avoir un peu plus d'argent à dépenser. Cependant, il doit y avoir un rapport raisonnable entre le produit de l'impôt pour le gouvernement et ce qu'il débourse. Certains membres de notre société doivent porter un fardeau fiscal très lourd. Il n'est pas juste d'exiger qu'ils versent des impôts additionnels pour que le produit en soit versé à d'autres.

• (5.30 p.m.)

Le programme proposé dans le bill C-202 aidera les vieillards. Nous devons nous rappeler que d'autres programmes s'appliquent aussi à eux, notamment l'assurance frais médicaux. Les provinces disposent d'un régime bien conçu et bien intégré, grâce auquel les vieillards jouissent d'avantages supplémentaires. Je le répète, si le supplément de pension est calculé sur une base horaire, il représente \$1.50 l'heure en moyenne. Si tous les Canadiens qui ont un emploi recevaient \$1.50 l'heure, les impôts pourraient être réduits. Ce n'est voir qu'un côté de la médaille que prétendre que l'augmentation est de 42c. l'heure. Il faudrait signaler à nos vieillards qu'ils reçoivent un traitement juste et équitable.

Des voix: Bravo!

M. Smerchanski: Le supplément de pension pour les célibataires sera porté à \$135 par mois, et à \$255 par mois pour les gens mariés. Nous devons également considérer le lieu où habitent ces vieillards pensionnés. Ceux qui vivent dans une région rurale peuvent avoir un jardin, des poulets et peut-être des vaches qui leur fournissent du lait et du beurre. S'ils reçoivent \$1.50 l'heure, c'est un excellent revenu. L'opposition est injuste lorsqu'elle déclare que le gouvernement ne donne pas assez. L'aide proposée dans ce bill est juste et équitable. Je conviens qu'on pourrait faire davantage. Peut-être que dans un ou deux ans, nous devrions remettre toute la question à l'étude. Dans l'intervalle, il faut féliciter le gouvernement d'avoir mis sur pied cet excellent programme. Les citoyens âgés du Canada s'en trouveront beaucoup mieux.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, lorsque nous songeons à certaines de nos personnes âgées qui touchent une pension, nous sommes parfois enclins à penser à une vieille dame qui vit en banlieue, dans une petite ville ou sur une ferme, qui trahit la misère sous des apparences de dignité. Nos